

Les demandes d'admission ne se font pas par l'établissement d'origine (collège ou lycée), mais directement par le candidat qui prend contact avec l'UFA qui lui adressera un dossier de candidature.

La rémunération de l'apprenti(e)

Age de l'Apprenti(e)	1ère année		2ème année		3ème année *	
- 18 ans	25 %	366,65 €	37 %	542,65 €	53 %	777,31 €
18 - 20 ans	41 %	601,31 €	49 %	718,64 €	65 %	953,30 €
+ 20 ans	53 %	777,31 €	61 %	894,64 €	78 %	1 143,96 €

A titre indicatif, en % du SMIC. Valeur du SMIC au 01/01/2016 : 1466,62 € brut mensuel pour 151,67 h/mois.

* cela ne concerne que les contrats établis dès le départ pour 3 ans.

Pour s'inscrire : 2 sites possibles...



VALABRE

CAPA Travaux Paysagers

BPA Travaux d'Aménagements Paysagers

BP Aménagements Paysagers



MARSEILLE

BPA Travaux d'Aménagements Paysagers

BP Aménagements Paysagers

BTSA Aménagements Paysagers

Pour en savoir plus, contactez-nous ...

Site de VALABRE

U.F.A. de Valabre
Chemin du Moulin Fort
13548 GARDANNE cedex

Service Apprentissage :
Mme SANCHEZ : 04.42.65.78.68

nathalie.sanchez@educagri.fr



Site de MARSEILLE

U.F.A. de Valabre
Site de Marseille
89, Traverse Parangon
13008 MARSEILLE

Mme SKAPAITE : 04.91.16.78.50

Pour le BTS :
M. JULLIEN : 04.88.05.55.31
andre.jullien@educagri.fr



Formations

Apprentissage

par



Aménagement Paysager



Unité de Formation par Apprentissage de Valabre

Chemin du Moulin Fort - 13548 GARDANNE cedex

Tél. 04.42.65.78.68 / Fax. 04.42.58.46.67

E-mail : cfppa.aix-valabre@educagri.fr www.epl.valabre.educagri.fr



Niveau V

CAPA Jardinier Paysagiste

Objectif :

Emploi d'**ouvrier jardinier** qui exécute des tâches suivant les directives qui lui sont données par l'employeur ou le chef d'équipe.

Les conditions d'admission :

- **Etre âgé de 16 à 25 ans**, entrée possible dès 15 ans si la scolarité a été suivie jusqu'en fin de 3ème.
 - Maîtriser la lecture, l'écriture et les 4 opérations.
 - Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise d'entretien et de création de jardins espaces verts ou avec une collectivité territoriale (Mairie...)
 - Satisfaire à l'entretien individuel de motivation.
- Orientation proposée grâce à une évaluation des pré-requis.

Votre statut :

- Vous serez **salaré** sous contrat d'apprentissage.

Organisation de la formation :

- **Alternance** entre l'entreprise et le CFA sur 2 ans.
- **400h par an de formation au CFA**, le reste en entreprise.

Thèmes abordés
Connaissances spécifiques et techniques nécessaires aux travaux paysagers (agronomie, climatologie, biologie végétale, protection des végétaux, reconnaissance des végétaux)
Travaux liés à l'aménagement et l'entretien des parcs et jardins
Mathématiques appliquées
Expression communication
Environnement économique et social, histoire, géographie
Fonctionnement de l'entreprise
Débroussaillage et irrigation



BPA Travaux d'Aménagements Paysagers

Objectif :

Emploi d'**ouvrier hautement qualifié** qui réalise des tâches en totale autonomie.

Les conditions d'admission :

- **Etre âgé de 16 à 25 ans**, entrée possible dès 15 ans si la scolarité a été suivie jusqu'en fin de 3ème.
 - Maîtriser la lecture, l'écriture et les 4 opérations.
 - Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise d'entretien et de création de jardins espaces verts ou avec une collectivité territoriale (Mairie...)
 - Satisfaire à l'entretien individuel de motivation.
- Orientation proposée grâce à une évaluation des pré-requis.

Votre statut :

- Vous serez **salaré** sous contrat d'apprentissage.

Organisation de la formation :

- **Alternance** entre l'entreprise et le CFA sur 2 ans.
- **400h par an de formation au CFA**, le reste en entreprise.

U.C.	Thèmes abordés
UC G1	Expression communication Mathématiques appliquées informatique
UC G2	Droit du travail, comptabilité, gestion, économie
UC G3	Ecosystèmes, interactions, risques
UC O1	Biologie végétale, climatologie Agronomie, protection des végétaux, reconnaissance des végétaux
UC O2	Connaissances matériaux de chantier
UC S1	Travaux d'entretien en espaces verts
UC S2	Travaux de création en espaces verts
UC S3	Les engins de terrassement
UCARE 1	Défense de la Forêt Contre l'Incendie
UCARE 2	Tailles fruitières



Niveau IV

BP Aménagements Paysagers

Objectif :

Emploi d'**ouvrier hautement qualifié** ou de **chef d'équipe** qui sera un intermédiaire entre le chef d'entreprise et/ou de chantier et les ouvriers.

Les conditions d'admission :

- **Etre âgé de 18 à 25 ans.**
 - Etre titulaire d'un CAPA / CAP ou d'un BEP / BPA ou avoir suivi une première ou terminale.
 - Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise de création de jardins espaces verts ou avec une collectivité territoriale (Mairie...).
 - Satisfaire à l'entretien individuel de motivation.
- Orientation proposée grâce à une évaluation des pré-requis.

Votre statut : salaré sous contrat d'apprentissage.

Organisation de la formation :

- **Alternance : 600h par an de formation au CFA**, le reste en entreprise.

Unités Capitalisables sur 1 200 h	
UC G1	Utiliser en situation professionnelle les connaissances et les techniques liées au traitement de l'information
UC G2	Situer les enjeux sociétaux et environnementaux des aménagements paysagers
UC P1	Elaborer un projet professionnel dans le secteur paysager
UC P2	Présenter le fonctionnement d'une entreprise de travaux paysagers
UC P3	Communiquer dans une situation professionnelle
UC P4	Utiliser en situation professionnelle des connaissances et techniques relatives au végétal et au milieu
UC P5	Utiliser en situation professionnelle des connaissances et techniques relatives aux infrastructures paysagères
UC P6	Utiliser les matériels et équipements de l'entreprise
UC T1	Conduire un chantier de mise en place ou d'entretien des végétaux
UC T2	Conduire un chantier de mise en place ou d'entretien des infrastructures paysagères
UCARE	Taille et protection phytosanitaire du verger et de l'olivieraie
UCARE	Conception d'un jardin économe en eau



Niveau III

BTSA Aménagements Paysagers

Objectif :

Le travail du **Technicien Supérieur en Aménagements Paysagers** consiste à mettre en place des aménagements paysagers, depuis leur programmation et leur conception jusqu'à leur réalisation et leur gestion.

Les conditions d'admission :

- **Etre âgé de 18 à 25 ans.**
- Etre titulaire d'un BAC PRO Travaux Paysagers ou BAC Professionnel Productions Horticoles, BAC STAV, BAC S...
- Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise de création de jardins espaces verts ou avec une collectivité territoriale (Mairie...).

Votre statut : salaré sous contrat d'apprentissage.

Organisation de la formation :

- **Alternance : 675h par an de formation au CFA**, le reste en entreprise.

Modules et thèmes abordés	
M11	Accompagnement du projet personnel et professionnel
M21	Organisation économique, juridique et sociale
M22	Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation
M23	Langue vivante : anglais
M31	Education physique et sportive
M41	Traitement des données
M42	Technologies de l'information et du multimédia
M51	Les contextes et les déterminants des aménagements paysagers
M52	Connaissance et gestion des végétaux
M53	Technique d'implantation et de construction pour l'aménagement paysager
M54	Gestion technico-économique de chantiers
M55	Participation à l'élaboration d'une proposition d'aménagement paysager
M71 MIL	Aménagement de murs et toitures végétalisés en milieu méditerranéen
Pluridisciplinarité	